

Entretien avec Me Charles Poncet

Autor(en): **Poncet, Charles / Vautravers, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 5

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514465>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Histoire

Entretien avec Me Charles Poncet

Propos recueillis par Alexandre Vautravers

RMS: L'affaire Jeanmaire est peu connue, souvent oubliée. Quelle est son importance aujourd'hui?

Franchement, pour passionnante qu'elle soit dans ce qu'elle révèle, cette affaire n'a plus aucune importance aujourd'hui. Le rideau de fer est tombé et le risque que les cosaques viennent faire boire leurs chevaux dans le lac Léman a disparu. Le procès Jeanmaire est le témoin d'une époque révolue, celle de la guerre froide, de la Suisse anticommuniste et prête à mobiliser 500'000 hommes en 48 heures aux premières velléités agressives soviétiques.

Oserais-je le dire ? C'était le bon temps ! Mon Dieu que les choses étaient simples à cette époque...

RMS: Pour vous aujourd'hui, Jeanmaire était-il un coupable ou une victime?

Victime d'un espion habile et rusé certes, Jeanmaire était néanmoins coupable d'avoir remis des règlements dits « Mob G » - les plans de mobilisation de l'armée suisse - à l'attaché militaire soviétique. Il était officier de carrière et un tel comportement méritait une peine féroce. Peu importe de savoir si les Soviétiques avaient déjà ces informations ou non. Pour un officier, transmettre des secrets à un ennemi potentiel est un péché mortel. A l'époque d'ailleurs, si nous avions été en temps de guerre, Jeanmaire aurait fini devant un peloton d'exécution. Mais aujourd'hui, nous avons totalement aboli la peine de mort dans le droit pénal militaire aussi.

RMS: Que dire sur le procès? Est-ce pour vous un procès militaire, ou un procès politique?

C'était un procès à forte connotation politique et il a été conduit dans des conditions que nous n'accepterions plus aujourd'hui : des interrogatoires à la police et à l'instruction sans avocat de la défense, un ministre de la justice - Kurt Furgler - qui déclarait l'accusé coupable

avant le procès, un président - le neuchâtelois Houriet - braqué contre l'accusé, une défense insuffisante pour ne pas dire plus, des audiences principalement à huis-clos sous prétexte de « secret militaire », j'en passe et des meilleures.

La Suisse n'a vraiment pas brillé dans ce procès, alors qu'il aurait été parfaitement possible de condamner Jeanmaire à la même peine avec un procès vraiment public et vraiment équitable.

RMS: La Suisse a beaucoup changé depuis les années 1970. L'affaire Jeanmaire est-elle une question d'actualité?

Le risque d'invasion ayant disparu, le traître livrant nos secrets à l'envahisseur n'est plus d'actualité. Aujourd'hui, le successeur de Jeanmaire serait plutôt un cyber-espion!

En filigrane cependant, l'affaire Jeanmaire pose la question de savoir si nous voulons encore une armée et dans l'affirmative, pour quoi faire. Le moins qu'on puisse dire, est que la classe politique suisse pédale largement dans la choucroute à cet égard aussi. Quand je vois mon fils se morfondre à un cours de répétition en faisant le pied de grue devant des ambassades avec un fusil sans cartouches et un Natel pour suppléer des radios qui ne marchent pas, j'ai honte d'être suisse. Mais ça, c'est une autre histoire.....

Ch. P.